



Date de création : 25/01/2010
Date de mise à jour : 27/02/2010
Version n° 2
Rédacteur : Myriam PETIT

<p>✉ : CGMP 24 rue de la Mairie 72160 TUFFE ☎ : 02 43 60 11 10 ☎ : 02 43 60 13 93 💻 : www.cgmp.fr</p>	<p>Contact</p> <p>Patrick Kerloch Responsable qualité p.kerloch@cgmp.fr 02 43 60 11 10</p>	<p>✓ 170 employés</p> <p>✓ Conception, fabrication et commercialisation de produits d'art de la table et d'hygiène.</p>
---	--	---



Mise en place d'actions visant à réduire l'impact environnemental de l'entreprise

<i>Enjeux</i>	<i>Aspects techniques</i>	<i>Bénéfices</i>	
		<i>Economiques</i>	<i>Écologiques</i>
<p>Stratégie d'investissement axée sur l'environnement débutée avec l'optimisation de la consommation des matières premières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une GTB (<i>Gestion Technique des Bâtiments</i>) ➤ Suppression de la chaudière à gaz ➤ Néons à intensité variable ➤ Pompes à chaleur dont une récupérant la chaleur des vapeurs d'alcool produites dans l'atelier 	<p>Economie d'énergie de : 2 355 MWh/an</p>	<p>Réduction de 621,3 t CO₂/an</p>
<p>Objectif 2011 pour CGMP : ZERO émanation de CO₂</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installation de 3 100m² de panneaux photovoltaïques courant l'été 2010 ➤ Bilan carbone en cours de réalisation 	<p>Economie financière de : 273,5 k€ HT/an</p>	

➤ Enjeux de cette démarche

L'entreprise souhaite diminuer ses rejets de CO₂ pour atteindre l'objectif de zéro rejet d'ici 2011. La direction souhaite réduire ses dépenses du budget énergie mais aussi donner l'exemple à ses salariés.

➤ Les indicateurs de suivi utilisés

Le responsable maintenance suit la GTB au jour le jour et le responsable commercial suit les évolutions de consommations d'année en année à l'aide de tableaux comparatifs.

➤ Temps de mise en œuvre et date de mise en service

Chaque action a nécessité environ 6 mois de mise en œuvre ; leur date de mise en service est spécifiée dans le tableau ci-après.

➤ Résultats obtenus

Actions réalisées	Date de mise en service	Coût de la mise en place (en k€ HT)	Economie d'énergie (en MWh/an)	Economie de CO ₂ (en t éq. C/an)	Economie financière (en k€ HT /an)	Temps de retour sur investissement (en années)
Panneaux photovoltaïques (données du bureau d'études)	Été 2010	1 883	-	330	235 [§]	8
Suppression de la chaudière à gaz*	Juillet 2009	40	1 043	192,9	36,5 ⁽¹⁾	1
Mise en place de la GTB*	Juillet 2008	15,7	1 312	98,4	2 ⁽²⁾	6 ⁽³⁾
Pompes à chaleur réversible dont une récupérant la chaleur des vapeurs d'alcool produites dans l'atelier*	Courant 2008	57			NA ⁽⁴⁾	NA
Néons à intensité variable*	Été 2007	84			Consomme moitié moins qu'un éclairage classique	NA

[§] : Production annuelle estimée à 390 494kWh revendue à 0,60 euros => économies de 235 k€/an

* : Données issues de l'empreinte carbone énergétique réalisée par le conseiller EDF de l'entreprise (comparaison entre 2005 et 2009)

⁽¹⁾ : moyenne de 0,035€/kWh pour le gaz

⁽²⁾ : après déduction du loyer versé à EDF

⁽³⁾ : CGMP loue la GTB pendant 6 ans à EDF, à la fin de cette période l'entreprise rachètera la GTB pour 1% de sa valeur soit 157€ (somme rentable en moins d'un mois)

⁽⁴⁾ : Non Applicable

En plus de ces diverses actions, après la fin du bilan carbone en cours, l'entreprise souhaite se fixer d'autres axes de travail afin d'atteindre son objectif 2011 de zéro émanations de CO₂.

➤ Reproductibilité de l'action

Chaque action est reproductible à 100%.

➤ Résultats comportementaux

Les salariés sont impliqués dans la démarche. Un journal interne leur permet d'être informés sur les démarches environnementales de l'entreprise.

➤ Implication dans la démarche

Le responsable qualité du site participe à des réunions d'éco-conception de produits réalisées par la CCI de la Sarthe et communique avec d'autres responsables d'entreprises au travers du club environnement de la CCI auquel CGMP appartient depuis peu.

En mars 2008, EDF a délivré à CGMP un certificat d'économies d'énergie pour l'installation d'un compresseur à vitesse variable et des néons à intensité variable ; ce qui leur a valu d'être subventionné à hauteur de 1 794€ TTC.

CGMP communique également sur les actions réalisées envers ses clients.

➤ Profession de foi de l'entreprise

Se comporter en entreprise responsable vis-à-vis de notre environnement fait partie intégrante des préoccupations de CGMP.

A ce titre, de nombreuses actions visant notamment à limiter les impacts de notre activité sur l'environnement sont menées quotidiennement.

En effet, nous travaillons depuis quelques années :

- Avec nos fournisseurs, sur l'optimisation de nos emballages et l'élaboration de nouvelles matières ;
- Avec nos clients pour leur apporter une gamme de produits « Biodégradable » sous l'appellation «BO&BIO » ;
- Avec le personnel, par une communication sur une attitude « écologique et responsable » avec le tri et la réduction de nos déchets ;
- En orientant tous nos investissements vers le développement durable et l'éco-conception, ainsi que la mise en place de procédés moins gourmands en énergie (pompe à chaleur, suppression du gaz dans notre process, mise en place d'une GTB/GTC, installation d'un système d'éclairage à intensité variable, ou encore la captation des COV sur les machines concernées pour traitement) ;
- Enfin, pour 2010, le remplacement d'une partie de notre toiture par des panneaux photovoltaïques.

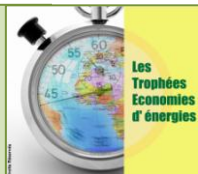
*Processus
&
fabrication*

Ambiance

*Énergies
renouvelables*

*Transports
&
déplacements*

Autres



La volonté d'améliorer les performances environnementales CGMP est une priorité stratégique dans un contexte difficile, et notre volonté est d'arriver en 2011 à avoir « **zéro émanation de CO₂.** »

François BOURDIN
Directeur Général

